

RÈGLEMENT – BLACK-YACK Motors FESTIVAL 2026

Dates : 5 & 6 juin 2026

Organisateur : BLACK-YACK Family

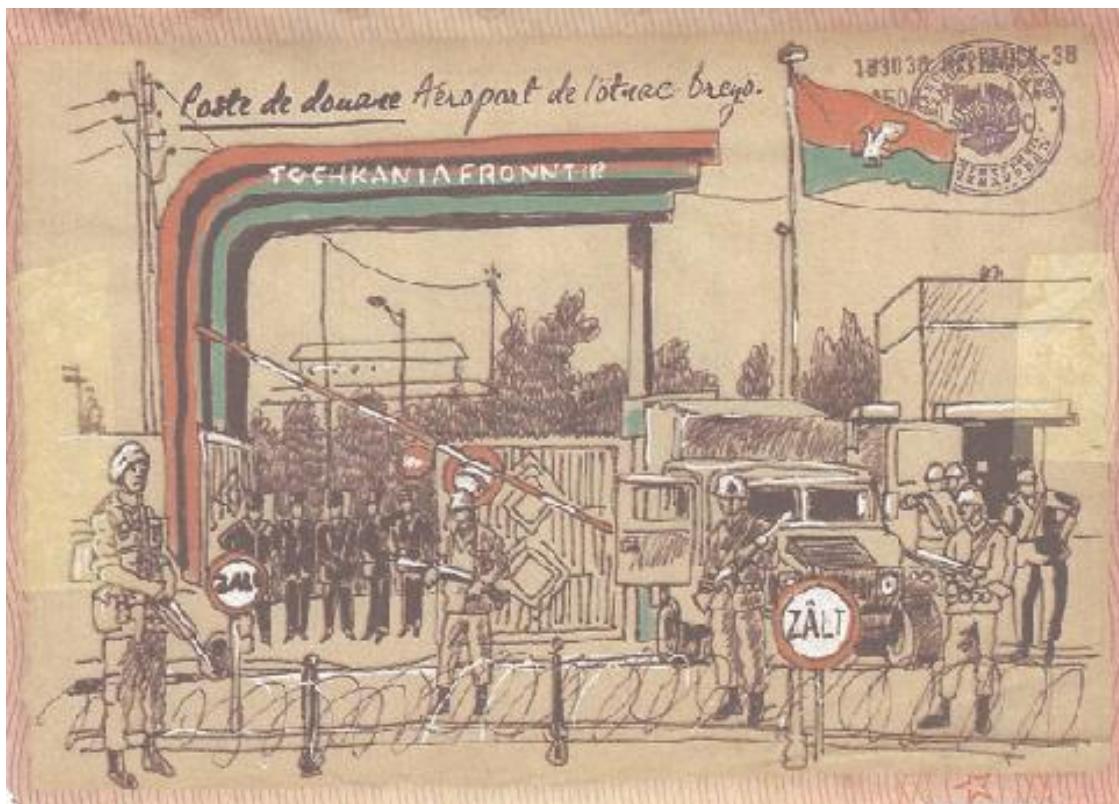
Lieu : La Roche, 07320 St Agrève

Direktiv général

Comme dirait notre mascotte le grand Tonin, « La grande intox Black-Yack c'est d'être sérieux tout en ayant l'air ridicule ! » Les motos et pilotes hasardeusement décorés qui ne ressemblent à rien, on adore !

Mais pour la sécurité de tous et pour qu'on puisse remettre ça l'an prochain, sous les poils, les plumes et la légèreté, il nous faut garder un soupçon de sérieux.

Merci à tous de prendre connaissance de la réglementation Touchkane ci-dessous et de la respecter.



SOMMAIRE

1)	Objet de l'évènement	3
2)	Billetterie – tarifs publics	3
3)	Inscription pilotes – tarif et inclusions.....	3
4)	Conditions d'accès – règles communes	3
5)	Mineurs	4
6)	Zones et circulation.....	4
	<i>Organisation des paddocks</i>	4
	<i>Deux paddocks : le Paddock Touchkan et le Paddock Sportif.</i>	4
	<i>Camping, feux et déchets</i>	5
7)	Contrôle administratif et contrôle technique (CT)	5
	Normes équipement pilote	6
8)	Sécurité – alcool / stupéfiants	7
9)	Carburant / atelier – règles obligatoires.....	7
10)	Règlement particulier des activités moto.....	7
	<i>BokooTrésHaut</i>	7
	<i>La tradition du plateau des Bakours</i>	7
	<i>Le Sablier</i>	8
	<i>Le Sablier d'or</i>	8
11)	Drones.....	8
12)	“Permis Touchkan” – tampons et récompenses	9
13)	Programme – modifications / annulations / Horaires	10
14)	Responsabilité – dommages – vols	10
15)	Image (photo/vidéo)	10
16)	Remboursements	10
17)	Acceptation	10
	ANNEXE 1 — Règlement Défilé (parade)	11
	ANNEXE 2 — Règlement “Championnat du monde de lancer de brûlé”	12



1) Objet de l'évènement

Le BLACK-YACK Motors FESTIVAL est un **événement festif** (animations, activités moto, concerts).

Ce n'est pas une course : il n'y a pas d'obligation de performance ni de classement général sur l'évènement à l'exception du « championnat du monde de lancer de brûle ».

2) Billetterie – tarifs publics

- ❖ Billet jour (public) : 25 € / jour
- ❖ Pass week-end (public) : 40 €
- ❖ Gratuit : moins de 14 ans (preuve d'âge exigible).

=> Des remises peuvent être appliquées dans les points de ventes physique accrédités pour les locaux.

3) Inscription pilotes – tarif et inclusions

Inscription pilote : 147 € incluant :

- ❖ Accès complet au festival
- ❖ Accès aux activités (Initiation moto enfants samedi, concerts, lancer de mob..)
- ❖ Accès aux activités moto
- ❖ **1 Pass week-end accompagnateur offert** (distribué par la douane au poste frontière).

4) Conditions d'accès – règles communes

Accès sous réserve de capacité et de respect du présent règlement.

L'organisation **peut refuser l'entrée ou exclure toute personne** en cas de :

- ❖ **Mise en danger d'autrui**, comportement violent, insultes, harcèlement, discrimination
- ❖ **Etat d'ébriété manifeste à l'entrée ou usage de stupéfiants** ;
- ❖ **Refus d'obtempérer** aux consignes du staff/sécurité ;
- ❖ **Fraude** (billet, bracelet, tampons, etc.) ;
- ❖ **Intrusion** en zone interdite.
- ❖ **Animaux** : interdits sur l'ensemble du site (sauf animaux d'assistance).



5) Mineurs

- Public : mineurs sous responsabilité d'un adulte.
- Pilotes : âge minimum 13 ans avec **autorisation parentale et certificat médical obligatoire** présentée au contrôle administratif.

6) Zones et circulation

Des zones de circulations seront mises en place sur l'ensemble du site: paddock pilotes, parkings, camping, zones activités moto) : **rouler au pas** sur toutes les zones en dehors des pistes/activités.

Interdiction stricte de circuler en moto hors des zones prévues à cet effet (entrée/contrôle, public, scènes).

Toute circulation dangereuse = sanction immédiate (**jusqu'à exclusion**).

Organisation des paddocks

Les emplacements dans les paddocks seront pré-positionnés par l'organisateur et par équipe.

Les équipes dont les stands seront fortement décorés, déguisés et qui auront fait une vidéo de présentation seront positionnés dans une zone particulière.

Ces équipes sont invitées à se manifester au plus vite: 07.88.07.87.50.

Deux paddocks : le Paddock Touchkan et le Paddock Sportif.

- ❖ **Le Paddock Sportif** est un **paddock calme** et accessible à tous ceux qui le souhaitent. Il est un peu plus éloigné de la zone bruyante / festive.

À partir de 22h00 : ni musique, ni groupe électrogène, ni **aucune nuisance sonore** ne sera tolérée par la sécurité touchkane dans le Paddock Sportif.

- ❖ **Le paddock Touchkan** est un paddock très animé, festif et bruyant. Il sera au cœur de la fête et des activités moto. Les stands y seront décorés : pas de bâche 24MX ou autre slogan publicitaire.

- ❖ Il est possible de monter son stand dans le Paddock Touchkan et d'avoir une tente pour dormir dans le Paddock Sportif.

Après l'ouverture du festival, **aucun véhicule ne pourra se déplacer** d'un paddock à l'autre.



Camping, feux et déchets

- ❖ **Feux interdits** (feux au sol, braseros, barbecues au charbon).
- ❖ Seuls les réchauds à gaz ou électriques sont autorisés, sous surveillance.
- ❖ Obligation de déposer les déchets dans les conteneurs/points de collecte prévus à cet effet.
- ❖ **Tout dépôt sauvage est passible d'exclusion** du camping et/ou du site.

7) Contrôle administratif et contrôle technique (CT)

Modèles de machines autorisées (Antérieures à 1985)

Honda 125-175 cc XL's / XR / XL'r



Suzuki 125cc TS / ER

Yamaha 125cc DTMX / XT

Kawasaki 125cc KE

Pour tout autre demande exceptionnelle, voir au cas par cas avec l'organisateur.

Aucune activité moto sans validation administrative + CT.

Un bracelet par pilote ; pas d'accès à la piste moto sans bracelet ou avec bracelet re-scotché.

L'organisation peut refuser une moto ou un pilote si jugé dangereux/non conforme à ce règlement.

Éléments attendus au Contrôle Technique Moto :

Les consignes suivantes devront être respectées :

- ❖ La moto doit avoir :
 - Un coupe circuit
 - Un attache béquille
 - Pas de levier cassé
 - Protège pignon
 - Pas d'éléments pointus dépassant de la moto
 - Un frein en état de fonctionnement sur chaque roue (tambour uniquement)



- Une mousse de guidon
- Le retour de la poignée de gaz doit fonctionner (pas de poignée de gaz qui coulissent mal)
- Pas de réservoir excédent 10L et ceux-ci doivent être à leur emplacement d'origine
- ❖ L'emploi du compresseur est interdit, un dispositif de démarrage est obligatoire
- ❖ Les machines doivent être munies d'un dispositif protégeant la chaîne primaire, l'embrayage et le pignon de sortie de boite de vitesse
- ❖ Tous les motocycles doivent être équipés d'au moins un frein sur chaque roue qui fonctionne indépendamment et de manière concentrique avec la roue
- ❖ Un coupe-circuit ou un interrupteur doit être installé, à portée de mains sur la gauche ou la droite du guidon
- ❖ Le ou les tuyaux d'échappement devront être dirigés vers l'arrière
- ❖ La largeur du guidon doit être de 600 mm minimum et 850 mm maximum. Le guidon doit être équipé d'une protection rembourrée sur la barre transversale et si le guidon n'a pas de barre transversale, il doit être équipé d'une protection rembourrée située au milieu
- ❖ Les extrémités exposées du guidon doivent être bouchées
- ❖ La réparation par soudure des guidons est interdite
- ❖ Tous les leviers (embrayage, freins, etc.) doivent se terminer par une sphère. Chaque levier (au pied et à la main) doit être monté sur un pivot indépendant
- ❖ Les papillons des gaz doivent se fermer d'eux-mêmes lorsque le conducteur ne s'y agrippe plus
- ❖ Les repose-pieds peuvent être rabattables, mais dans ce cas, ils devront être équipés d'un dispositif pour que le retour à la position normale soit automatique
- ❖ Les réservoirs ne peuvent dépasser la hauteur de la fixation du guidon
- ❖ Les réservoirs de carburant ne peuvent être placés à l'avant du véhicule (à l'avant du guidon).

Normes équipement pilote

Le pilote devra respecter les consignes ci-dessous :

- ❖ Port d'un casque respectant la norme Europe ECE 22-06 ou ECE 22-05 'P'. Les casques 'Jet' sont acceptés s'ils respectent cette norme. (*Pas de casque intégral coupé au menton*)
- ❖ Port d'une dorsale respectant la norme EN 1621-2.
- ❖ Port de gants
- ❖ Port d'une grenouillère
- ❖ Port de bottes type motocross

Le déguisement ne doit, en aucun cas, porter atteinte à l'intégrité des éléments de protection cités ci-dessus.



8) Sécurité – alcool / stupéfiants

Tout comportement laissant présumer un état incompatible avec la sécurité entraîne **retrait immédiat** des activités moto par le retrait du bracelet. Décision sans appel sur site.

9) Carburant / atelier – règles obligatoires

- ❖ Quantité de carburant sur emplacement limitée à **20L par pilotes** et garnissage du réservoir **interdit en dehors du paddock** et d'un tapis environnemental.
- ❖ Stockage **uniquement en jerricans** homologués, fermés, identifiés.
- ❖ **1 Extincteur obligatoire pour chaque pilote.**
- ❖ Tapis environnemental obligatoire

En cas de non-respect : mise en conformité immédiate exigée, sinon retrait du bracelet pilote.

10) Règlement particulier des activités moto

BokooTrésHaut

*Les pilotes s'élancent à leur convenance sur une spéciale difficile avec plusieurs grimpettes : les pilotes atteignant l'arrivée obtiennent le tampon sur leur permis (**document papier qui leur sera remis au poste frontière et qu'ils devront porter sur eux durant toute la journée**).*

L'activité peut être réalisée avec plusieurs motos à la suite.

Le responsable de l'activité est garant du nombre de moto présentes simultanément sur le parcours. Celui-ci sera défini ultérieurement en fonction des capacités du tracé.

L'accès peut donc vous y **être refusé** jusqu'à ce qu'un pilote sorte de l'épreuve.

La tradition du plateau des Bakours

Les pilotes s'élancent sur une piste type endurance. A chaque tour les pilotes ont la possibilité de passer sous l'hôtel des traditions où une cocarde sacrée sera **agrafée au pilote**.

(Prévoyez idéalement, en plus d'un porte-document, un déguisement qui facilite l'agrafage de cocardes types ruban sur les épaules).

- ❖ 2 cocardes permettent d'obtenir le tampon niveau 1 ;
- ❖ 20 cocardes permettent d'obtenir le tampon niveau 2

Seules les cocardes agrafées sur le pilote seront comptabilisées et permettront d'obtenir le tampon correspondant.



Une cocarde dégrafée n'a aucune valeur.

Seul le responsable de l'activité est habilité à tamponner le permis de circuler après comptage des cocardes.

L'organisation se réserve le droit de modifier le nombre de cocardes nécessaires pour l'obtention des tampons. Le barème sera **affiché à l'entrée de l'épreuve**.

Le Sablier

Sur une petite spéciale, par vague de 25 maximum les pilotes s'élancent au signal de l'agent. En parallèle, le commissaire contrôleur retourne le sablier géant. Les pilotes parvenant à boucler le tour **avant la fin du sablier** obtiennent le tampon.

Seuls les pilotes ayant obtenu le tampon niveau 1 pourront participer au sablier d'or.

Le Sablier d'or

De 19H00 à 20H00 les pilotes ayant obtenu le tampon Niveau 1 du Sablier peuvent participer au sablier d'or :

- ❖ **Etape 1** : les pilotes s'élancent au signal de l'agent et doivent boucler le tour avant la fin du **sablier de bronze**.

Les pilotes ayant échoués sont éliminés, les autres peuvent participer au sablier d'argent.

- ❖ **Etape 2** : les pilotes s'élancent au signal de l'agent et doivent boucler le tour avant la fin du **sablier d'argent**.

Les pilotes ayant échoués sont éliminés, les autres peuvent participer au sablier d'or

- ❖ **Etape 3** : les pilotes s'élancent au signal de l'agent et doivent boucler le tour avant la fin du **sablier d'or**.

Les pilotes ayant réussi obtiennent le tampon niveau 2.

Seul le responsable d'activité est habilité à tamponner le permis de circuler.

11) Drones

Aucune interdiction de principe si usage autorisé par la loi.

L'organisateur se réserve le droit d'interdire tout drone à tout moment pour des raisons de sécurité, d'affluence, de conditions météo, ou de protection des zones sensibles (piste, scènes, secours).



12) “Permis Touchkan” – tampons et récompenses

Le festival utilise un système de “permis” / tampons permettant d’obtenir des titres/récompenses.

Règles :

- ❖ Tampons délivrés uniquement par les agents du burö habilités sur chaque activité
- ❖ Tout tampon falsifié ou obtenu par fraude = **annulation des avantages + exclusion**
- ❖ En cas de contestation, la décision du responsable de zone/activité fait foi.

Les récompenses seront délivrées à la fin des épreuves moto le samedi soir à l’Ambassade de Touchkanie sur présentation du permis de circuler tamponné.

- ❖ 3 tampons cumulés = Broderie Touchkane
- ❖ 4 tampons cumulés = patch Pilote de première classe Touchkan
- ❖ 5 tampons cumulés = patch Grand Esbroufeur Touchkan
- ❖ 6 tampons cumulés = patch Elu des Hauts plateaux
- ❖ 10 tampons cumulés = patch de Kolonel

- ❖ Hors cumul => tampon de niveau 2 épreuve sablier d’or = **Médaille d’honneur émérite.**
- ❖ Hors cumul => tampon de niveau 2 épreuve de la tradition du plateau des Bakours = **Broche officielle de service rendu à la Touchkanie.**

En cas de rupture de stock, la récompense sera envoyée à l’intéressé par la poste après l’évènement.

- ❖ Le permis de circuler Touchkan est **nominatif** : un seul permis par personne.
- ❖ Il est interdit de cumuler des tampons obtenus sur des **permis différents**.
- ❖ Les récompenses sont délivrées **uniquement au titulaire** du permis (pièce d’identité exigible).

Les bénévoles n’ont aucune information sur l’obtention du tampon secret.

Envoi postal des récompenses

Envoi uniquement sur présentation du permis de circuler, d’une pièce d’identité, et d’une adresse saisie à l’Ambassade.



13) Programme – modifications / annulations / Horaires

Le programme et les horaires peuvent être modifiés (météo, sécurité, incident, contraintes techniques).

L'organisation peut neutraliser/arrêter une activité ou évacuer une zone sans préavis si nécessaire.

14) Responsabilité – dommages – vols

Chaque participant est responsable de ses actes, de son matériel et de ses accompagnants.

L'organisateur n'est pas dépositaire des biens (vol/dégradation : dépôt de plainte par la victime).

15) Image (photo/vidéo)

La présence sur site vaut autorisation de principe d'être filmé/photographié dans le cadre de la communication de l'évènement (hors usages manifestement attentatoires à la vie privée).

Toute exploitation commerciale par un tiers peut être soumise à autorisation.

16) Remboursements

Remboursement possible uniquement pour les personnes ayant souscrit **l'assurance remboursement Weezevent lors de l'inscription**, selon ses conditions.

⇒ Il faudra donc directement les contacter eux via les informations reçues dans votre mail d'inscription. Nous ne gérons pas la partie remboursements.

Sans cette assurance : **pas de remboursement possible**.

En revanche, pour les personnes n'ayant pas souscrits à l'assurance annulation, il est possible de donner sa place à un autre pilote jusqu'au 16 MAI 2026. Passé cette date aucune modification n'est possible.

17) Acceptation

L'achat d'un billet / l'inscription pilote / la présence sur site vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.



ANNEXE 1 — Règlement Défilé (parade)

La tenue du défilé 2026 n'est pas encore garantie à 100 % en raison de l'augmentation du coût de l'assurance dédiée, désormais supérieure à 3 000 €. Nous travaillons afin de pouvoir maintenir cette activité qui tient à cœur...

A) Objet

Défilé encadré, à vitesse réduite, destiné à la mise en valeur des machines et des équipes de participants.

B) Conditions de participation

- ❖ Participation soumise à validation/inscription.
- ❖ 1Incription par Pilote(assurance) => 1 moto pour plusieurs ou 1 moto chacun.
- ❖ Port du casque obligatoire.
- ❖ Moto en état de fonctionnement.
- ❖ **Deux personnes par moto uniquement, pas de moto avec un pilote seul.**

C) Règles de déroulement

- ❖ Interdiction de wheelings, burns, stoppies, zigzags, dépassements dangereux ;
- ❖ Distance de sécurité obligatoire ;
- ❖ Vitesse imposée par l'encadrement ;
- ❖ Respect strict des signaux/consignes des ouvreurs/fermeurs.

D) Sortie du défilé / sanction

Tout comportement dangereux = sortie immédiate du défilé + exclusion possible des activités moto, voire du site.



ANNEXE 2 — Règlement “Championnat du monde de lancer de brêle”

1) Objet

Concours de lancer d'une “brêle” visant à réaliser la plus grande distance sans prise d'élan.

2) Sécurité

- ❖ Zone de lancer fermée ;
- ❖ Public derrière barrières ;
- ❖ Couloir dégagé.

Le staff peut arrêter l'épreuve à tout moment.

3) La brêle (matériel)

Pour éviter les accidents et les triches :

- ❖ Véhicule fourni par l'organisation
- ❖ Carburant vidangé / réservoir vide, batterie retirée
- ❖ Aucune partie tranchante ou pièce saillante dangereuse ;
- ❖ Interdiction d'ajouter des poignées, sangles, crochets, ou tout dispositif d'aide au lancer

4) Catégories

- ❖ Hommes / enfant : 1 personne lance seule. (Mob ou minimob -14ans)
- ❖ Femmes : les filles sont autorisées à lancer à plusieurs.

5) Sans prise d'élan (définition)

Les pieds doivent rester dans une zone de départ comme à la pétanque.

Interdiction de courir ou d'effectuer plus d'un pas d'impulsion.

6) Essais et classement

- ❖ Plusieurs essais possibles.
- ❖ Il n'est pas possible d'effectuer deux essais consécutifs si des personnes attendent leur tour.
- ❖ Meilleure distance retenue.
- ❖ En cas d'égalité : 1 essai de départage.

7) Mesure

- ❖ Distance mesurée depuis la ligne de lancer jusqu'au **premier point de contact au sol** de la brêle.
- ❖ Si la brêle touche en dehors du couloir : essai nul.

8) Fautes (essai nul)

- ❖ Prise d'élan (course)
- ❖ Franchissement de la ligne avant lâcher
- ❖ Lancer hors couloir
- ❖ Comportement dangereux.

